

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil seize, le 29 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 21 mars 2016

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	49
Votants :	54
Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Jean-Marie SANCHEZ représente Jean-Michel LAGORCE.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Isabelle COMBESCOT, Alexandra DUMAS, Camille GÉRAUD, Régine ANGLARD donne pouvoir à Francis VALADE, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Sabine MALARD donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Arlette VERDIER donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER.

SECRÉTAIRE : Mme Catherine LUSTRISSY.

OBJET : Vote du CA et du Compte de Gestion du Budget annexe ZAE Saint Agnan

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Roger LAROUQUIE délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2015** dressé par M. Dominique BOUSQUET, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)

Compte administratif principal

Résultats reportés	0,00	5,93	62 468,48	0,00	62 468,48	5,93
Opérations de l'exercice	748,00	63 748,00	748,00	748,00	1 496,00	64 496,00
Totaux	748,00	63 753,93	63 216,48	748,00	63 964,48	64 501,93
Résultats de clôture	0,00	63 005,93	62 468,48	0,00	0,00	537,45
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	748,00	63 753,93	63 216,48	748,00	63 964,48	64 501,93
Résultats définitifs	0,00	63 005,93	62 468,48	0,00	0,00	537,45

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2° adopte le compte de gestion dressé par M. Didier SOUQUERE, Trésorier, sans observation ni réserve.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 30/03/2016.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20160329-DE2016012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2016